

FICHE DE POSTE



Conseiller(ère) en Finances publiques

Sous l'autorité des co-présidents du groupe, de son secrétariat général et des responsables du groupes membres de la commission des finances et de la commission des affaires sociales, le ou la conseiller(ère) finances supervise les travaux du groupe relatifs aux lois de finances et de financement de la sécurité sociale.

Missions :

- Suivre les travaux de la commission des finances et de la commission des affaires sociales et l'actualité des matières qu'elles traitent ;
- Apporter une expertise à l'ensemble des membres du groupe, en veille et rédaction en particulier d'amendements ou de propositions de loi dans leurs aspects fiscaux et budgétaires ;
- Participer à la construction de la crédibilité économique et budgétaire des propositions du groupe ;

Compétences requises :

- Bonne connaissance du droit parlementaire financier (dont LOLF et LOLFSS) et des lois de finances et de financement de la sécurité sociale ;
- Compétences impératives en matière budgétaire et fiscale, dont sur les grands prélèvements (CSG-CRDS et cotisations sociales ; IRPP, IS, TVA) et les principes d'évaluation ;
- Capacités rédactionnelles et d'analyse, dynamisme, réactivité et sens de l'organisation

Caractéristiques du poste :

- Temps de travail adaptable aux caractéristiques du travail parlementaire dans la limite de 151,67 heures par mois ;
- Statut cadre en CDI, période d'essai de 4 mois ;
- Lieu de travail : Palais Bourbon à Paris ;
- Mise à disposition d'un téléphone portable ;
- Salaire : entre 3 000 et 3 500 € net/mois (selon l'expérience)